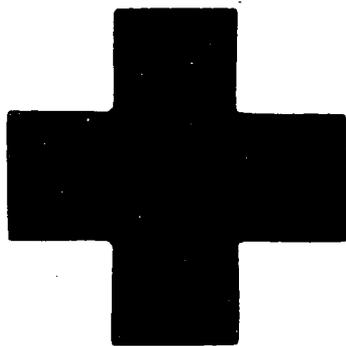


**LES ÉQUIPES
DE PREMIERS SECOURS
DE
LA CROIX ROUGE POLONAISE**



**DIRECTION CENTRALE DE LA CROIX ROUGE POLONAISE
VARSOVIE — 1928**

L'ORGANISATION DES ÉQUIPES DE PREMIERS SECOURS DE LA CROIX ROUGE POLONAISE.

Dans le but d'enseigner à la population civile les méthodes et l'application des premiers secours aussi bien en cas de calamités et d'accidents (incendies, inondations, catastrophes minières) qu'envers les gazés — la Croix Rouge Polonaise organise des cours spéciaux, divisés en trois catégories:

- 1) Il faut préparer un nombre suffisant d'instructeurs en chef (1 grade), recrutés parmi les personnes possédant une certaine instruction. Sont considérés comme candidats désirables: les officiers de réserve, les personnes qui ont prouvé une valeur intellectuelle et morale — et qui ont passé leur baccalauréat, les élèves des écoles techniques et professionnelles, les jeunes médecins, les chimistes, etc.
- 2) Ces instructeurs auront ensuite pour mission de former dans les Comités régionaux et locaux de la Croix Rouge Polonaise les sous-instructeurs (2 grade) recrutés parmi les habitants de la dite localité: artisans, commerçants, petits fonctionnaires, instituteurs et institutrices d'écoles primaires. En fait d'hommes, les sous-officiers de réserve auront la préférence.
- 3) Les sous-instructeurs auront pour mission de former les équipes de premiers secours (3 grade) qui se composeront de volontaires recrutés parmi la jeunesse mineure qui n'est pas encore assujétie à l'obligation du service militaire, ainsi que parmi les membres des sociétés sportives et parmi les personnes inaptes au service militaire.

De cette manière chaque localité disposera avec le temps d'une équipe qui sera toujours prête à remplir sa mission sous une direction compétente, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. Ces équipes doivent posséder non seulement un personnel qualifié mais également un matériel sanitaire et un équipement pour la défense contre les gaz chimiques. Les instructeurs en chef aidés des sous-instructeurs auraient pour mission de faire exercer les équipes aussi fréquemment que possible (alertes simulées et premiers secours aux sinistrés), afin de maintenir leur agilité et leurs aptitudes au diapason nécessaire, et afin de familiariser la population avec cette branche de l'activité de la Croix Rouge Polonaise et de la Ligue de la Défense contre les gaz chimiques.

A. Cours destinés aux instructeurs en chef.

Dans le but de préparer un personnel d'instructeurs qualifiés, il faudra modifier le programme actuel des cours pour instructeurs, organisés à Varsovie par la Croix Rouge Polonaise. Les candidats au poste d'instructeurs en chef devront étudier la défense contre les gaz chimiques, ainsi que l'application des premiers secours d'ordre général. Les cours pour instructeurs devront donc embrasser la théorie et la pratique des premiers secours d'ordre général.

Tous les Comités Régionaux de la C. R. P. devront former des candidats pour le poste d'instructeurs en chef des premiers secours d'ordre général (le programme est annexé). Lorsqu'ils auront terminé ce cours préparatoire et reçu un certificat, ils seront envoyés à Varsovie pour y suivre à une terme fixé à l'avance un cours spécial antigaz, d'une durée de 4 semaines. Les Comités de la C.R.P. qui disposent déjà d'instructeurs ayant terminé le cours de Varsovie, leur donneront la possibilité d'acquérir les connaissances complémentaires en matière de premier secours d'ordre général, contenues dans le nouveau programme précité. Les Comités Régionaux pourront donc organiser les cours de premiers secours d'ordre général pour les deux

catégories d'élèves, c'est à dire pour les candidats au poste d'instructeurs et pour les instructeurs, qui ont déjà suivi des cours de défense antigaz.

Organisation et programme des cours pour les instructeurs en chef.

But des cours: enseignement des méthodes et de l'application des premiers secours (avant l'arrivée du médecin) à l'égard des sinistrés et des gazés, en insistant sur le développement de la capacité d'enseignement chez les candidats, capacité qui sera de toute première nécessité dans leur activité ultérieure.

Caractère des cours: aussi pratique que possible, avec un grand nombre de démonstrations et d'exercices auxquels les élèves devront participer. Il est indispensable de développer dans les élèves le sens de l'organisation et l'esprit d'initiative dans le domaine des premiers secours.

Lieu des cours: 1) pour les cours de premiers secours d'ordre général - les Comités Régionaux de la C. R. P.; 2) pour les cours antigaz à Varsovie (l'école militaire des gaz à Marimont, ou bien l'Ecole Supérieure du Service de Santé, ou toute autre institution).

Organisation des cours: Les Directions des Comités Régionaux de la C. R. P. auront l'initiative de l'organisation des cours de premiers secours d'ordre général. Restriction sera faite quant à la standardisation du programme et quant au terme de la clôture des cours. Le terme en question sera communiqué aux Comités Régionaux.

Quant au cours antigaz organisés à Varsovie, la Direction Centrale de la C. R. P. fera venir pour suivre ces cours un certain nombre de candidats (de 20 à 40) provenant des Comités Régionaux, qui ne possèdent pas encore un nombre suffisant d'instructeurs, ou n'en possèdent pas du tout.

Programme des Cours.

I. Premiers secours d'ordre général.

Il est prévu que le cours de premiers secours d'ordre général impliquera 72 heures de conférences et d'exercices y compris les répétitions et l'examen final. 66 heures sont prévues pour les répétitions et 6 heures pour l'examen de clôture. Le nombre des heures destinées aux conférences, aux répétitions et à l'examen n'est pas absolument obligatoire et de légères modifications sont admissibles. Les Comités Régionaux de la C. R. P. établiront un plan détaillé conforme aux conditions locales, au nombre des élèves, à leur niveau intellectuel etc., car il s'agit avant tout de bien préparer les candidats d'après les cadres du programme suivant.

Programme détaillé.

1. *Connaissances générales d'anatomie et de physiologie* (à l'aide de tableaux, dessins, — 8 heures).

Organisme, tissus, cellules, organes.

Peau — destination et fonctionnement.

Muscles — destination et fonctionnement.

Os, jointures, articulations — destination et fonctionnement.

Artères, veines, système lymphatique — destination et fonctionnement.

Organes respiratoires — destination et fonctionnement.

Tube digestif — destination et fonctionnement.

Voies urinaires — destination et fonctionnement.

Système nerveux central et périphérique — destination et fonctionnement.

Organes des sens — destination et fonctionnement.

2. *Lésions des différents organes et premiers secours* (30 heures).

Blessures, complications (hémorragie, infection). Brûlures de la peau et des muqueuses. Engèlures. Contusions

fractures, luxations. Application des premiers secours et des moyens antiseptiques et aseptiques. Pansement. Il faut insister sur le développement de l'esprit d'initiative et d'improvisation, et prendre en considération que bien souvent les remèdes, les pansements et les appareils nécessaires feront défaut.

3. *Lésions générales* — 3 heures.

Chocs, évanouissements. Apoplexie. Insolation, Suffocation. Etouffement. Submersion. Congélation. Electrocutation et coup de foudre. Eboulement. Application des premiers secours.

4. *Transport des sinistrés avec démonstrations et exercices* (25 heures).

a) Modes du transport à bras. Transport à l'aide d'une, de deux ou de trois personnes. Transport sur brancard. Brancards ordinaires et improvisés. Différents modes de soulever les blessés et de les étendre sur les brancards d'après les différentes blessures et lésions. Diverses manières de porter le sinistré: sur un terrain uni ou accidenté, en franchissant des obstacles, sur un escalier. Ces cours doivent être éminemment pratiques. Ils seront tenus de préférence par un médecin militaire compétent, en service actif ou bien par un médecin de réserve.

b) Transport des sinistrés, indications et contre-indications. Types des voitures sanitaires, automobiles et chariots à chevaux, employés par l'armée et par la Croix Rouge Polonaise et par les organisations de secours d'urgence. Démonstrations. Véhicules sanitaires improvisés (chariots paysans). Placement des blessés sur les chariots, dans les voitures à chevaux, dans les autos et dans les wagons de chemin de fer (démonstrations pratiques). Transport par voie d'eau (bateaux, radeaux) et par voie aérienne. Assistance aux sinistrés pendant le transport et manière d'effectuer le trajet d'après l'état des routes. Le précepteur sera de préférence un médecin militaire ou un médecin de réserve.

Manuels de secours d'urgence d'ordre général à l'usage des candidats au poste d'instructeurs en chef.

Chaque élève doit être muni aux frais du Comité Régional d'un manuel de premiers secours indiqué par les professeurs. Les manuels populaires les plus usités sont les suivants:

1. *Manuel pour les infirmiers*, — adapté d'après un manuel allemand par un groupe de médecins de Poznań (Poznań 1921, Fiszer et Majewski, prix 4 zloty).

2. *Un bref aperçu des secours d'urgence à l'usage de chacun*, — par le Dr. Joseph Zawadzki, président de la Société de Secours d'Urgence à Varsovie 1923, prix 2.50 zl.).

3. *Premiers secours en cas d'accident* — par le Dr. Clément Łazarowicz, III ed. illustré de 60 dessins, Arct, Varsovie, prix 1.50 zl.).

4. *Premiers secours en cas d'accident* — par le Dr. J. Fels (Złoczów, prix 30 gr.).

5. *Secours d'urgence en cas d'accident* — par le Dr. Henri Hilarowicz, édition illustrée de 30 dessins, Varsovie, librairie Atlas — 1925 — prix 2.40 zloy).

Le premier de ces manuels est légèrement périmé et contient des détails superflus pour les instructeurs. La partie du manuel qui traite de l'anatomie et de la physiologie est la mieux rédigée. Les manuels des Dr. Dr. Zawadzki et Łazarowicz sont les meilleurs (ils contiennent les connaissances indispensables en matière de physiologie et d'anatomie). Les manuels des Dr. Dr. Fels et Hilarowicz sont moins appropriés. Il serait indiqué de distribuer aux élèves les manuels des Dr. Dr. Zawadzki et Łazarowicz et d'ajouter à titre de manuel complémentaire les manuels des Dr. Dr. Fels et Hilarowicz. Il ne faut pas oublier que chaque manuel renferme uniquement la base des connaissances qui seront commentées et complétées par les professeurs, lesquels prendront en considérations les progrès de la science moderne en matière de premiers secours.

Hormis les manuels précités il exist² encore un ouvrage

du Dr. W. Biehler, intitulé „Premiers Secours en cas d'accidents“ (Varsovie, Gebethner et Wolff, prix 4 zl.). L'ouvrage en question sera utile aux précepteurs mais n'est pas destiné aux élèves.

Matériel auxiliaire pour les études et pour les exercices.

Les professeurs et les élèves doivent avoir à leur disposition: des planches anatomiques, des pièces d'anatomie, des dessins, des brancards. (Les planches et les pièces pourront être fournies par la maison Kados, Varsovie, rue Ś - to Krzyska 1/3 ou par tout autre dépôt de matériel scolaire). Il faudra préparer en outre du matériel de pansement, des bandages individuels, des planchettes etc. se conformant en cela aux indications des précepteurs. Ce matériel sera fourni par les Comités Régionaux de la Croix Rouge Polonaise.

Examen.

Après avoir suivi le cours de premiers secours d'ordre général les élèves subiront un examen devant une Commission nommée par le Comité Régional et recevront un certificat

Modèle du certificat.

Délivré après la terminaison du cours de premiers secours d'ordre général.

Croix Rouge Polonaise
Nr.

Lieu
Date

Attestat.

Mr. a terminé le cours des premiers secours d'ordre général destiné aux instructeurs en chef de la Croix Rouge Polonaise et a subi l'examen de clôture en méritant la note ¹⁾ et en étant reconnu apte à diriger les cours destinés aux sous - instructeurs des équipes de premiers secours d'ordre général.

Membres de la Commission
préposée à l'examen.

(—) *Président*
du Comité Régional.

(—) *Chef Sanitaire ect.*

¹⁾ Satisfaisante, bonne, très bonne.

Remarque: Une copie du certificat en question sera envoyée à la Direction Centrale de la C. R. Polonaise, une autre copie sera déposée dans les archives du Comité Régional.

II. Les premiers secours en cas d'asphyxie par gaz chimiques. (4 semaines).

But des cours: 1) Faire connaître aux instructeurs les principes de la guerre chimique et les prémunir contre son influence morale.

2. Indiquer les moyens et les conditions de l'emploi des armes chimiques.

3. Apprendre à faire usage d'une manière efficace et ordonnée du matériel de défense contre les gaz chimiques.

4. Habituer les élèves à porter le masque.

5. Leur faire connaître les principes de la défense contre les matières corrosives et leur enseigner les procédés de la désinfection du corps, des vêtements, du linge, des objets, de l'eau, infectés par les liquides corrosifs.

6. Tracer les principes de la défense collective et de la défense individuelle.

7. Les premiers secours en cas d'asphyxie par gaz.

Leçons.

- 1) Développement de la lutte chimique pendant la Grande Guerre,
- 2) Etat actuel de la question de la guerre chimique à l'étranger,
- 3) Importance de la guerre chimique pour la population civile,
- 4) Moyens et principes techniques de la guerre chimique,
- 5) Toxicologie des moyens de combat: a) connaissance des poisons et de leur action sur l'organisme humain, b) mode d'empoisonnement, action locale et action générale, empoisonnement simulé, c) poisons et ferments, absorption et élimination des poisons, leur destruction par l'organisme et leur influence sur le

- métabolisme, d) force toxique des poisons, concentration des gaz de combat, action des liquides et des fumées de guerre.
- 6) Les armes chimiques.
 - a) les gaz et les liquides de combat, b) les fumées de combat, c) les matières inflammables,
 - 7) La répartition des gaz et des liquides de combat par rapport à leur action sur l'organisme humain, principes de ce classement:
 - a) gaz corrosifs, b) gaz étouffants, asphyxiants, c) gaz toxiques, d) gaz larmoyants, provoquant l'éternuement, e) nouveaux composés (à base d'arsenic etc.),
 - 8) Mode d'emploi des gaz de combat:
 - a) nuages de gaz, b) projectiles d'artillerie, c) bombes d'avions et d'aéronefs, d) barrages de fumée,
 - 9) Symptômes des lésions occasionnées par la lutte chimique,
 - a) action des principaux gaz asphyxiants, corrosifs et irritants,
 - aa) groupe du chlore, phosgène et chloropytrine
 - bb) gaz larmoyants et gaz irritants (inflammation de la conjonctive et de l'iris),
 - cc) groupe des poisons vésicants (ypérite et lévisite, action directe sur la peau et sur les organes intérieurs, danger de propager l'infection,
 - dd) nouveaux composés chimiques, composés à base d'arsenic, leur action et leur emploi dans la guerre future, poisons végétaux;
 - b) Poisons du système nerveux et du sang,
 - aa) l'oxyde de carbone, son importance lors de l'explosion des projectiles et de la combustion des matières explosibles, symptômes d'empoisonnement et complications,
 - bb) l'oxyde d'azote et l'intoxication provoquée par ce gaz,
 - cc) l'acide prussique, son importance, ses pro-

priétés toxiques — symptômes d'intoxication;

- c) Les fumées de combat, leur importance, leurs propriétés toxiques (coniosis pulmonum);
- d) L'intoxication professionnelle pendant la fabrication des matières toxiques et explosibles, l'hygiène de l'industrie,

Nombreuses démonstrations (gaz, liquides, fumées, planches etc.).

- 10) Défense contre les gaz,
 - a) individuelle, b) collective, c) protection des animaux,
- 11) Principe du triage des personnes atteintes par les gaz de combat,
- 12) Prophylaxie personnelle et collective,
- 13) Mode d'administrer les premiers secours d'après la qualité des gaz de combat (moyens et appareils de secours),
- 14) Désinfection du terrain (notions générales), des personnes, des vêtements, du linge, des objets d'usage personnel (détaillée),
- 15) Le problème de la discipline à laquelle sera astreinte la population civile dans la défense contre les gaz.

Exercices.

1) Aspiration des échantillons de gaz de combat, construction et fonctionnement de différents types de masques.

Exercices ayant trait à l'emploi du masque et à la manière de respirer avec le masque appliqué:

- a) arrêt de la respiration pendant 30 secondes après l'inspiration et pendant 20 secondes après l'expiration,
- b) port normal du masque,
- c) changement de la cartouche,
- d) application instantanée du masque en cas d'alerte,
- e) entraînement à porter le masque pendant un temps prolongé, pendant la marche et en travaillant,

- 2) Exercices dans la chambre des gaz,
 - a) application du masque pour 10 — 20 minutes,
 - b) conversation et gymnastique en masques,
 - c) échange des cartouches,
 - d) application de la cartouche après l'enlèvement du masque,
 - e) arrêt de la respiration pendant 25—30 secondes, entrée dans la chambre à gaz sans masque,
- 3) Démonstration des appareils d'isolation et exercices:
 - a) principes de la construction et du fonctionnement des appareils,
 - b) exercices avec l'appareil attaché au dos,
 - c) dosage de l'oxygène,
- 4) Exercices et démonstration des appareils individuels pour l'inspiration de l'oxygène:
 - a) description et principes de l'emploi de ces appareils,
 - b) exercices pratiques, remplissage des sacs avec l'oxygène, vissage du tube de l'appareil au masque antigaz, à la place de la cartouche,
- 5) Démonstration pratique et exercices pour l'application des premiers secours aux victimes des gaz. Comment agir avec les personnes, les objets et le matériel sanitaire infectés par l'ypérite,
- 6) Démonstration comment désinfecter le linge et les vêtements,
- 7) Exercices dans les costumes contre l'ypérite.

La Direction de l'Ecole Militaire des Gaz et Mr. Mr. les professeurs auront la faculté de répartir les cours et les exercices avec plus de précision.

Après la terminaison des cours les élèves subiront un examen en présence des représentants de la Croix Rouge Polonaise et de la Ligue de la Défense Aérienne. Les élèves qui auront bien étudié obtiendront de la Direction Centrale de la C. R. Polonaise des certificats (diplômes), attestant qu'ils ont terminé les cours antigaz pour instructeurs, ils recevront un jeton (croix rouge sur fond blanc), avec l'inscription: „Instructeur en chef“.

L'école des gaz transmet à la Direction Centrale de la C. R. P. la liste des instructeurs avec le tableau des résultats obtenus et en indiquant le Comité Régional dont ils sont les ressortissants.

Manuels obligatoires pour les instructeurs pendant la durée des cours.

Bartel: *Les armes chimiques* (4 zł. 50 gr.).

Rudnicki: *La défense antigaz* (3 zł. 50 gr.).

Lindeman: *Secours aux gazés* (2 zł. 50 gr.).

Kaluskiński: *Bref aperçu sur la chimie, les gaz et les fumées de combat* (1 zł. 20 gr.).

Cpt. Andrzejewski: *Masque antigaz employé en Pologne.*

Paradistal: *Clinique des gaz de combat* (11 zł.).

Manuels recommandés:

Woynicz - Sianożęcki et Sarnek: *La guerre chimique et la défense du pays* (1 zł.).

Woynicz - Sianożęcki et Drogoślów: *La défense du pays* (3 zł.).

B. Cours pour les sous-instructeurs.

But des cours: Le but de ces cours consiste à former les sous-instructeurs et à développer en eux les facultés nécessaires pour procéder à la formation des équipes de premiers secours.

Organisation des cours: Les Comités Régionaux de la C. R. Polonaise organisent ces cours pour un nombre d'instructeurs équivalent au nombre des Chapitres locaux, constitués sur le terrain du Comité Régional en question. Le nombre d'heures consacrées à ces cours varie de 35 à 40. Chaque Comité Régional organisera les cours en ayant égard aux conditions locales. Les cours peuvent être accélérés et être terminés en l'espace de 8 à 10 jours, mais on peut également les prolonger pendant une durée de 3 à 4 semaines en comptant 2 heures d'occupations par jour.

Programme des cours.

I. Premiers secours d'ordre général.

D'après le programme des instructeurs en chef, en y introduisant certaines réductions.

- 1) Connaissances générales dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie (2—3 heures);
- 2) Lésions des organes et lésions générales du corps humain (10 heures, les exercices pratiques y compris);
- 3) Transport des malades et des blessés (3—4 heures, beaucoup d'exercices pratiques).

Les Comités Régionaux et locaux auront la faculté d'élaborer un plan plus détaillé et de fixer l'emploi des heures d'après les conditions locales et le niveau intellectuel des élèves.

M a n u e l s.

Le Manuel des premiers secours, édité par la Croix Rouge Polonaise pour les Cercles de Jeunesse, sera distribué aux élèves.

Le même Manuel sera distribué aux instructeurs pour servir de fil conducteur pendant les leçons et les exercices.

II. Premiers Secours contre les gaz.

D'après le programme simplifié pour les cours des porte-enseignes (total 20 heures).

Leçons — 8 heures.

- 1) Principes de la défense antigaz.
- 2) Les armes chimiques.
 - a) gaz de combat,
 - b) fumées de combat,
 - c) matières inflammables.
- 3) Répartition des gaz de combat par rapport à leur action sur l'organisme humain.
 - a) gaz suffocants, b) corrosifs, c) toxiques, d) larmoyants, irritants et autres.
- 4) Mode d'emploi des gaz combat:
 - a) nuages et vagues de gaz,
 - b) projectiles d'artillerie,

- c) projectiles d'avions et d'aéronefs,
- d) bougies et barrage de gaz.
- 5) Défense antigaz individuelle, collective, défense des animaux.
- 6) Symptômes des lésions occasionnées par les armes chimiques d'après les différents groupes de gaz (démonstrations avec planches).
- 7) Premiers secours aux gazés.
- 8) Désinfection des personnes, des vêtements, du linge, des objets personnels contaminés par l'ypérite.

Exercices — 12 heures.

- 1) Aspiration des principaux gaz sous forme d'échantillons. Examen de la sensibilité de l'odorat.
- 2) Exercices pour l'emploi du masque et pour la respiration en masque.
 - a) arrêt de la respiration pendant 30 secondes après l'inspiration et pendant 20 secondes après l'expiration,
 - b) l'inspiration après l'application du masque,
 - c) le port normal du masque,
 - d) l'alerte,
 - e) le changement de la cartouche,
 - f) application instantanée du masque en cas d'alerte,
 - g) aspiration par la cartouche avec le nez contracté.
- 3) Exercices en masque.
 - a) marche, gymnastique, course, conversation, mode d'articuler les commandements et de donner les ordres, manière de téléphoner,
 - b) port prolongé du masque (p. ex pendant les leçons).
- 4) Démonstrations et exercices avec les appareils d'isolation.
- 5) Démonstrations et description du contenu des boîtes et du matériel des premiers secours antigaz. Conservation du matériel antigaz (masque, etc).
- 6) Exercices pratiques avec démonstrations et mode d'application du matériel sanitaire pour les ypérités.

- 7) Démonstration pour la désinfection du corps, des vêtements, du linge.

Examen.

L'examen aura lieu en présence d'une Commission nommée par le Président du Comité Régional de la C. R. Polonaise et d'un représentant de la Ligue de la Défense Aérienne du Pays. Les élèves qui auront subi l'examen recevront un certificat.

Matériel de démonstration pour les cours destinés aux sous-instructeurs.

1. Lampe à projection,
2. Série complète de clichés à projection (50 pièces) dans une cassette en chêne,
3. Photographies d'un appareil à oxygène 40×30 ctm.— 15 pièces,
4. Vêtements contre l'ypérite, 1 complet pour les exercices,
5. Pulvérisateur,
6. Moulages, série complète (5 pièces),
7. Planches à l'aquarelle, série complète,
8. Echantillons des gaz de combat, série complète,
9. Planches illustrant les masques (5 pièces),
10. Masques (2 pièces),
11. Planche illustrant les parties démontables des masques,
12. Coupe de la cartouche (1 pièce),
13. Equipement antigaz d'une équipe de premiers secours y compris le matériel contre l'ypérite.

Un appareil à oxygène pour les exercices pratiques se trouve dans chaque bataillon sanitaire, et c'est là que pourront avoir lieu les démonstrations pratiques.

Sous-instructeurs pour les institutions gouvernementales et communales

Les Comités Régionaux procéderont à la formation de sous-instructeurs destinés non seulement aux équipes de

secours de la Croix Rouge Polonaise, mais aussi à différentes institutions gouvernementales, communales et sociales, p. ex. les équipes de pompiers, les sociétés sportives etc. — qui désirent avoir leurs propres équipes de secours, et tout spécialement des équipes de défense anti-gaz.

Formation des équipes de secours.

But des équipes. Premiers secours en cas d'accidents et de catastrophes (en temps de paix); secours aux gazés, manière de prévenir ou de faire cesser la panique en cas d'une attaque par gaz chimiques (en temps de guerre).

Organisation. On prévoit une équipe de secours pour chaque chapitre de la Croix Rouge Polonaise et plusieurs équipes pour les villes plus considérables.

L'idéal serait d'avoir une équipe de secours dans chaque localité habitée. Les chapitres de la C. R. P. bénéficieront d'une très large initiative dans cet ordre d'idées.

Personnel des équipes de secours.

Le Commandant de l'équipe.

Un remplaçant du Commandant.

Trois détachements sanitaires de 6 hommes chacun, un commandant pour chaque détachement (répondant au grade de sous-officier dans l'armée).

L'inspecteur général nomme les commandants des détachements, présentés par le Commandant de l'équipe. L'équipe peut être composée de femmes.

L'activité des trois détachements est répartie de la manière suivante:

— I détachement: Premiers secours d'ordre général et défense contre les gaz.

— II détachement: Premiers secours d'ordre général et défense contre les gaz.

— III détachement: Premiers secours d'ordre général et défense spéciale contre l'ypérite (le détachement sera muni d'un matériel approprié).

Les trois détachements doivent donc être dûment entraî-

nés pour une action de secours d'ordre général, mais le III détachement doit en outre être spécialement qualifié pour la défense contre l'ypérite et pour la désinfection des personnes atteintes par ce gaz.

Tous les membres de l'équipe doivent être en état de se remplacer les uns les autres en cas de besoin. L'équipe est dirigée par le commandant ou par son remplaçant; chaque détachement est dirigé par son commandant lequel travaille conjointement avec ses subordonnés.

Les cours seront essentiellement pratiques et se composeront de leçons accompagnées d'exercices et de démonstrations. Il ne suffit pas d'enseigner d'emblée aux équipes l'application des premiers secours, il faut les entraîner progressivement, les perfectionner, leur faire répéter les exercices, il faut organiser à cet effet des alertes simulées, des actions de secours improvisées, etc., afin d'entretenir les équipes au niveau désiré et afin d'accoutumer la population locale à cette activité, pour qu'elle l'apprecie et qu'elle lui fasse confiance. L'entraînement de l'équipe doit être permanent.

P r o g r a m m e .

I. Premiers secours d'ordre général.

(Les trois détachements suivent les mêmes cours).

1. Application des premiers secours en cas de lésion d'un organe ou en cas de lésion générale. Leçons et exercices. Manuel à recommander: „Manuel de premiers secours“, par le Dr. Jeanne Misiewicz.

Les cours précités et la défense antigaz ne seront pas considérés uniquement comme un exercice obligatoire, il s'agit de préparer la coopération efficace de tous les membres de l'équipe, lorsqu'ils se trouveront aux prises avec une catastrophe, il s'agit de développer la présence d'esprit et le sang froid en face du danger, la promptitude des décisions et des gestes. Pour parvenir à ce résultat il faut: 1) avoir à la tête de chaque détachement un sous-instructeurs intelligent, énergique et entendu; 2) il faut répéter les exercices fréquemment et dans des conditions différen-

tes, il faut savoir éveiller l'intérêt des équipes et leur faire aimer cette tâche humanitaire et sociale.

II. Défense contre les gaz.

(Les trois détachement suivent les mêmes cours, le III détachement se spécialise dans la défense contre l'ypérite).

But à atteindre: 1) Prémunir les membres de l'équipe contre l'effet moral des attaques de gaz chimiques; 2) Préparer l'équipe aux conditions dans lesquelles pourra s'effectuer l'attaque des gaz; 3) Entraîner l'équipe à faire un usage rapide et approprié du matériel de défense anti-gaz; 4) Apprendre à travailler en masque; 5) Inculquer les principes de la discipline antigaz.

L e ç o n s.

- 1) Action des gaz et des fumées de combat sur l'organisme humain. Composition des gaz et des fumées de combat. Leur action sur les voies respiratoires, les yeux et la peau. Les gaz mortels. Les gaz et les fumées qui provoquent l'irritation des yeux, du nez et du larynx. Gaz vésicants. Pendant combien de temps les gaz imprègnent-ils le terrain? Découverte des gaz par l'odorat. L'ypérite considéré comme un gaz perfide.
- 2) Mode d'attaque par les gaz de combat. Vague de gaz: Influence du terrain et du temps sur une attaque de gaz. Signes précurseurs d'une attaque de gaz.
- 3) Défense antigaz. Masques antigaz, leur construction, manière de s'en servir. Matériel antigaz. Exécution précise des dispositions et des ordres reçus. Discipline de la défense antigaz. Protection des vivres et de l'eau sur les terrains exposés aux attaques de gaz. Protection des animaux domestiques (très important pour la population rurale).

E x e r c i c e s.

- 1) Aspiration des échantillons,
- 2) Application des masques,
- 3) Organisation des premiers secours appliqués aux gazés,
- 4) Alerte de gaz,

- 5) Exercices: port du masque, gymnastique, respiration,
- 6) Changement des cartouches,
- 7) Application du masque en cas d'une alerte retardée,
- 8) Usage de la cartouche sans masque,
- 9) Exercices en masque (marche, course, conversation, téléphone, ordres à recevoir ou à donner,
- 10) Application des premiers secours aux gazés,

Défense spéciale contre l'ypérite.

- 11) Comment se comporter sur un terrain infecté par l'ypérite,
- 12) Application des premiers secours aux ypérités,
- 13) Désinfection du corps, des vêtements, du linge, des effets personnels.

Matériel auxiliaire pour les cours et les exercices.

Les Comités Régionaux et locaux de la C. R. Polonaise pourvoiront les équipes, par l'intermédiaire de la Direction Centrale de la Croix Rouge Polonaise, de tout l'attirail nécessaire.

Les instructeurs en chef exerceront un contrôle sur les cours et sur les exercices, ils donneront des indications et des conseils, et rendront compte tous les trois mois à la Dir. Centr. de la C. P. R. de l'état des équipes et de leur entraînement.

Il serait désirable que toute l'équipe porte des vêtements uniformes comme cela a lieu pour les organisations volontaires des pompiers. Les sous-instructeurs doivent porter des signes distinctifs p. ex. des petites croix rouges sur la manche ou sur les épaulettes. Les membres des équipes échangent entre eux le salut militaire.

Les équipes qui se seront distinguées recevront des récompenses sous forme de croix, d'insignes etc.

Autorités dirigeantes.

Chaque Comité Régional de la C. R. Polonaise doit avoir à sa disposition une ou deux personnes compéten-

tes capables de diriger l'entraînement des équipes. L'organisation et l'entraînement des équipes et le cas échéant leur service actif pour la patrie, doivent être animés d'un esprit de dévouement et doivent viser à atteindre un résultat satisfaisant. Il serait donc indiqué de trouver dans chaque Comité Régional un certain nombre de personnes qualifiées (médecins, chimistes, hygienistes) et d'organiser à Varsovie à leur intention des cours complémentaires auxquels auraient contribué des sommités du monde scientifique.

Annexe I.

Prescriptions générales.

(pour les membres des équipes de secours).

Premiers secours aux sinistrés.

§ 1. Après chaque accident portant atteinte à la vie ou à la santé de la personne en question, il faut immédiatement s'adresser à un médecin, sinon, aviser sans délai une société de secours d'urgence ou bien faire appel à une personne qualifiée, par exemple à un aide chirurgien. En signalant l'accident à qui de droit, il faut préciser le lieu et les dimensions de la catastrophe.

§ 2. Avant l'arrivée d'une assistance compétente, il faut:

1) veiller à ce que les personnes non qualifiées ne contribuent pas à faire empirer l'état du patient (ou des patients) en donnant des conseils inappropriés ou en administrant des remèdes susceptibles de nuire au sinistré;

2) assurer l'ordre et le calme tout en agissant avec rapidité et réflexion. Ne pas s'agiter et ne jamais montrer au sinistré que sa vie est en danger;

3) les sinistrés doivent être immédiatement libérés de toute position incommode, il faut les installer à une certaine distance du lieu de l'accident dans un endroit tranquille où ils seront abrités contre le soleil, le vent, la pluie et le froid.

Le transport des sinistrés s'effectuera sur des brancards ordinaires ou improvisés.

Il faut constater en tout premier lieu, s'il n'y a pas

d'hémorragie et pour ce il faut examiner si le sang ne découle pas abondamment de quelque partie du corps, symptôme qui peut mettre la vie du patient en péril. Il faut donc couper au plus vite les parties des vêtements adhérentes au thorax et aux extrémités d'où découle le sang, afin de constater l'importance de la lésion qui provoque le saignement, après quoi il faut arrêter l'hémorragie.

§ 4. Il est interdit de donner au patient des boissons excitantes, un peu d'eau fraîche ou de thé suffira. Les personnes gravement atteintes ne doivent prendre aucune nourriture. Dans les cas de grand affaiblissement on peut administrer au patient de 15 à 30 gouttes d'extrait de valériane.

§ 5. Les sinistrés doivent être recouverts d'une manière appropriée à la saison, après un accident le refroidissement du corps est extrêmement préjudiciable à l'état général du patient.

§ 6. Plusieurs personnes doivent étendre les patients sur les brancards, il faut les soulever très prudemment en leur soutenant la tête.

§ 7. Dans les cas où le caractère de l'accident survenu (chute d'une hauteur considérable, éboulement, accident minier etc.) pourrait faire supposer une lésion des organes intérieurs, de l'épine dorsale ou du bassin, il faut laisser le patient dans la position dans laquelle on l'a trouvé, et ne lui administrer aucun soin avant l'arrivée du médecin, mais s'il y a hémorragie, il faut immédiatement arrêter le sang.

§ 8. Dès que le médecin sera arrivé, il faut obéir strictement à ses ordres.

§ 9. Dans le cas où le médecin tarderait à arriver, l'action de secours doit être dirigée par le commandant de l'équipe et s'il en donne l'ordre, par les commandants de chaque détachement. Les membres de l'équipe doivent se subordonner complètement à leurs commandants.

§ 10. Les premiers secours font l'objet d'une série de leçons et d'exercices.

Matériel dont doivent être pourvues les équipes de secours.

I et II détachements.

1. Chaque détachement aura à sa disposition:

- a) un brancard,
- b) une cassette de premiers secours, contenant:
 - 10 bandages de mousseline 8×450 cm.,
 - 14 pansement individuels stérilisés,
 - 1 bandage élastique,
 - 2 boîtes de coton hydrophile à 50,0,
 - 1 tube de vaséline boriquée à 90,0,
 - 2 paquets de lignine à 50,0,
 - 1 rouleau d'emplâtre,
 - 12 épingles de sûreté,
 - 1 boîte de savon,
 - 1 gobelet émaillé,
 - 1 paire de ciseaux,
 - 8 planchettes en bois ou en carton.

Le couvercle de la cassette contiendra une boîte avec les médicaments suivants: une fiole de T-ra Valer. aeter, à 30,0, une fiole d'ammoniaque, les gouttes d'Inoziemcoff, du iode, une brosse à ongles, 2 mouchoirs triangulaires, 2 essuie - mains 40×90 cm.,

- a) la liste des objets contenus dans la cassette,
- b) un manuel de premiers secours,
- c) un crayon et du papier ou bien un block-note.

Les dimensions de la cassette ne doivent pas dépasser les dimensions d'une valise portative $40 \times 25 \times 15$ cm.

2. Matériel sanitaire antigaz destiné au I et au II détachement.

- 1) Un appareil à oxygène,
- 2) Des masques de rechange pour l'aspiration de l'oxygène sans cartouches,

- 3) Ballons à oxygène pour 300 litres,
- 4) Ammoniaque, 100 gram.,
- 5) Natri bicarbon, en pastilles à 0,5—10 past.,
- 6) Kali hypermang. dans un tube en verre — 10 gr.,
- 7) Aether aethylicus (comme moyen excitant)—200 gr.

II. Le III^{ème} détachement pour la défense contre l'ypérite.

Disposera d'un matériel identique au matériel dont seront pourvus les deux premiers détachements et recevra en outre un matériel spécialement destiné à la défense contre l'ypérite.

Chaque membre de l'équipe recevra un sac qui contiendra:

- 1) un tablier imprégné,
- 2) une paire de gants,
- 3) une paire de sabots.

Il recevra en outre une cassette avec le contenu suivant:

- 1) Lignine — 200,0
- 2) 6 éponges,
- 3) talc avec poudre de zinc — 25,0,
- 4) savon — 2 kg,
- 5) chloramine — 10,0,
- 6) pansements individuelles — 20,
- 7) coton hydrophile — 2 kg,
- 8) eau oxygénée pour lotionner les yeux et la bouche
50 pastilles de perhydrol,
- 9) une paire de ciseaux de chirurgie,
- 10) une paire de pincettes anatomiques,
- 11) kali hypermang. en cristaux — 10 gr.

Chaque équipe doit avoir en outre à sa disposition une charrette à deux roues pour le transport du matériel sanitaire et une vingtaine de masques antigaz pour le commandant, son remplaçant et les 18 membres de l'équipe.